

Fête du peuple 1973 : le concert de Pauline Julien et ses retombées médiatiques dans la presse jurassienne et romande

Autor(en): **Angiolini, Elena**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **122 (2019)**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-885918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fête du peuple 1973 : le concert de Pauline Julien et ses retombées médiatiques dans la presse jurassienne et romande

ELENA ANGIOLINI

La Question jurassienne et les revendications qui y sont liées se développent indéniablement avec la conscientisation et la construction d'une identité francophone. N'étant pas le seul aspect relatif à l'identité jurassienne¹, il est cependant celui qui va plus particulièrement nous intéresser ici.

La Fête du peuple jurassien est, depuis 1948, une manifestation communautaire annuelle de grande ampleur qui retranscrit cet élan. Des liens étroits ont été tissés à ces occasions entre Jurassiens et autres minorités francophones, appelées « peuples frères ». Ces manifestations annuelles sont le théâtre de nombreuses prestations artistiques réalisées par des poètes, interprètes ou écrivains invités, principalement francophones. Un grand nombre de Jurassiens se produisent chaque année, mais des invités extérieurs honorent également les réjouissances par leur présence, qu'ils soient français, ou originaires d'autres contrées dans lesquelles il est fait usage de la langue française. Il sera question ici du concert de l'artiste québécoise Pauline Julien du samedi 8 septembre 1973, dernière date d'une tournée de quatre soirées en Suisse romande². Les engagements politiques ainsi que l'ampleur de la célébrité de la chanteuse, ajoutés à son statut « d'exception » parmi les artistes invités lors des différentes éditions des années avant l'indépendance du canton en font un sujet d'étude de choix dans la presse et permettent de mettre en exergue les enjeux culturels, politiques, linguistiques, voire symboliques de la tenue d'un tel événement au cœur de cette manifestation qui rythme le mouvement indépendantiste depuis 1948.

Le Québec : un des « peuples frères »

Entretenir des relations avec des minorités francophones d'autres pays semble avoir été vital pour la région jurassienne dans sa lutte pour la création du canton. Un élément rapproche indéniablement les minorités francophones entre elles : l'absence d'instances officielles souveraines en matière de politique étrangère, légitimes à les représenter dans des sommets internationaux³. Gilles Revaz soulève ce problème dans le cas de la Romandie en général, mais il est transposable à la région jurassienne, ainsi qu'aux contrées des peuples frères.

Parmi ces derniers, que sont principalement les Wallons, les Valdôtains et les Québécois, les Canadiens francophones font figure d'ainés de la fratrie : il s'agit de la région la plus peuplée et étendue. La Révolution tranquille les a plus passablement mis sur le devant de la scène internationale. Le sentiment de destins communs, de combats émancipateurs parallèles qui aboutissent à une volonté de collaboration, ne tombe pas de nulle part. Ces liens s'ancrent dans une politique d'internationalisation de la Question jurassienne qui sera menée par le Rassemblement jurassien, afin de donner une plus grande visibilité à ce combat et d'interpeller de manière plus claire les autorités fédérales⁴.

Dans cette optique, participer aux activités du groupement romand de l'Association européenne d'ethnie française créé en 1959 et à celles de son association mère⁵, « qui [vont] œuvrer [...] pour la primauté de la langue française au niveau culturel et la promotion d'une Europe fédérée en ethnies linguistiques »⁶, est notamment une décision qui permettra aux Jurassiens de nouer des liens avec les autres peuples frères⁷, de sensibiliser les cantons romands à la Question jurassienne et de légitimer le combat aux yeux du reste de la Romandie.

On voit l'importance grandissante de ces liens avec la francophonie par exemple dans le programme de la 20^e Fête du peuple en 1967. Dans le cortège allégorique défilent cinq chars sur le thème de la francophonie⁸. Ils ont respectivement pour thème « Francophonie », « La Romandie », « Le Val d'Aoste », « La Wallonie » et « Le Québec ». Dans le but de commémorer les « vingt ans de lutte »⁹, une place toute particulière est ainsi accordée à la francophonie et aux fameux peuples frères. Le Jura affirme par ce biais, l'importance de l'identité francophone et de la solidarité entre minorités linguistiques. Il s'agit ici du pendant politique de ces liens que nous retrouverons évidemment lors des événements artistiques de la manifestation.

La présence d'artistes issus de minorités francophones est au programme dès 1973, avec la présence de Pauline Julien¹⁰. En prenant en compte la période temporelle de vingt ans (1959-1979) à laquelle nous nous sommes intéressé ici, il s'agit de l'unique artiste issue d'un des peuples frères qui aura droit à un article consacré à sa prestation dans l'édition du *Jura libre* suivant le week-end de la Fête du peuple.

L'implication des invités dans l'aspect politique des Fêtes du peuple

Pour les organisateurs, la présence d'invités étrangers est nécessaire à la visibilité de la Fête du peuple et de la Question jurassienne. On aurait pu s'attendre à ce que les représentants politiques étrangers soient invités à faire des discours éloquents, en lien avec les revendications libertaires, la démocratie ou le principe international de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En réalité, pas forcément par la volonté des organisateurs, mais plutôt par les contraintes imposées par la police bernoise, ils devront se contenter de s'exprimer en public par quelques formules de politesse¹¹. Cette limitation intervient dans le but « d'empêcher les immixtions dans les affaires de politique intérieure de la Suisse¹² » et est certainement en lien avec le dérapage du président français Charles de Gaulle et son « Vive le Québec libre ! » La lettre contenant ces consignes préventives, de la police bernoise au R.J., citée par Gaël Rebetez, est datée de septembre 1968. La fin des années soixante correspond de fait à un regain massif d'intérêt pour la Fête du peuple après la baisse de fréquentation induite par la votation de 1959 qui avait asséné un gros coup de massue aux séparatistes¹³. Il est aisé de comprendre qu'une fréquentation en hausse suscite pour le canton de Berne, une prudence et une méfiance accrues.

Il reste cependant légitime de se demander si cette limitation de la prise de parole publique des invités n'était pas également souhaitée par les organisateurs des Fêtes du peuple jurassien. Ils n'étaient pas spécialement portés sur le « politiquement correct » et le consensus, comme l'atteste par exemple le cortège de chars du dimanche après-midi, lequel comportait systématiquement des éléments satiriques à l'encontre de leurs opposants¹⁴. Limiter la possibilité d'implication d'étrangers dans les discours de cet événement permettrait en effet de garder la mainmise sur l'orientation politique donnée lors de ce week-end de septembre,

qui marque l'année suivante tout entière. En effet l'organisation était millimétrée et le dimanche, jour essentiellement consacré aux questions politiques de la fête¹⁵, commençait par une conférence de presse qui avait pour vocation de « faire passer le message principal des dirigeants du R.J.¹⁶ ». Les Fêtes du peuple sont également pour le R.J. un bon moyen de faire le point quant à la popularité de sa politique, de commenter et prendre parti concernant les événements en lien avec la Question jurassienne survenus entre deux éditions¹⁷. Ces éléments pourraient expliquer la volonté de limiter l'implication de représentants étrangers et la place accordée aux problèmes politiques des peuples frères, afin de ne pas éclipser les raisons principales de la tenue de cet événement.

Les artistes étrangers n'étaient pas non plus invités à s'exprimer officiellement. Il y a eu le cas de Pauline Julien et ses quelques mots à la tribune, nous aurons l'occasion d'y revenir. Soulignons toutefois qu'il s'agit d'une exception. Aucun autre artiste n'a, d'après le résultat de nos recherches, connu une expérience comparable.

Le concert de Pauline Julien dans une sélection de journaux jurassiens et romands

Cet événement est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, la Fête du peuple jurassien 1973 se déroule dans un contexte particulier, plus tendu que les éditions précédentes. En effet, c'est lors de cette édition que le R.J. sommera Berne d'organiser un plébiscite selon les dispositions constitutionnelles ajoutées en 1970¹⁸. C'est l'événement politique qui marquera le plus cette 26^e édition. Il sera relayé et commenté dans la presse romande et alémanique, à l'instar de cet extrait édifiant de cet article paru dans le *Journal de Genève*, le lundi suivant la Fête du peuple : « Mais l'essentiel n'est probablement pas le défi lancé à Berne. En faisant mine de précipiter les choses, le R.J. tente de mettre les Jurassiens du Sud au pied du mur¹⁹. »

Nous sommes en mesure de comprendre dans ce passage que cette action est perçue comme un défi lancé aux autorités bernoises, précipitée et comportant une stratégie agressive envers les districts du Sud. Le temps presse et pour le R.J., il est plus que jamais temps que les choses bougent.

Dans la presse alémanique, on souligne la réaction sceptique des Romands quant à ce coup de pression mis par les Jurassiens. Dans

l'extrait ci-dessous d'un article paru dans la *Neue Zürcher Zeitung* du mardi de la même semaine, plus que l'inquiétude qui domine côté romand, nous remarquons une prise de hauteur supérieure et une réaction moins épidermique :

Die meisten Beobachter in der Westschweiz zeigen sich beunruhigt angesichts der Möglichkeit einer politischen Spaltung des Juras und der Entstehung neuer Minderheiten. Die These, wonach die Separatisten durch den Aufbau eines Kantonalstaates im Norden sozusagen absorbiert und befriedigt werden könnten, kann sie nicht recht überzeugen. Das Unbehagen wurde noch verstärkt durch die heftigen Angriffe Beguelins gegen die Landesregierung, besonders gegen Bundesrat Furgler, der mit dem Studium des jurassischen Dossiers beauftragt wurde²⁰.

Dans la suite de l'article, Frei évoque également l'inquiétude de la « troisième force » quant à l'éclatement éventuel du Jura. Ces quelques exemples permettent de saisir le climat tendu de l'édition 1973 de la Fête du peuple, aussi bien dans le Jura que dans le reste de la Confédération.

Dans ce contexte, l'intervention de Pauline Julien a été relayée dans la presse de manière large, du moins plus que ne le sont habituellement les prestations des invités. Cela s'explique par l'ampleur de sa célébrité dans toute la francophonie et son engagement politique marqué en faveur d'un Québec indépendant. Elle a en effet participé activement à la cause de l'indépendance politique du Québec et a notamment refusé de se produire devant la reine Élisabeth II. Elle sera également détenue lors de la crise d'octobre 1970 en raison de ses opinions politiques²¹.

Finalement, elle a non seulement honoré le Jura de sa présence et régalié ses spectateurs, mais a également pris position publiquement le dimanche après-midi pour la cause jurassienne : « La cause du Jura est juste²². » Ce sont les mots que retient Marcel Brêchet de l'intervention de Pauline Julien à la tribune. Ses mots doivent avoir été assez brefs au vu de ce que retranscrit Louise Desjardins²³, citant l'artiste, au sujet de cette intervention ; brefs, mais marquants. Elle pose un jugement de valeur, légitime le sentiment des Jurassiens et s'attire ainsi la sympathie de tout un peuple, grâce au mot « juste », certainement bien pesé de sa part.

Analysons maintenant des coupures de presse de différents journaux relatant l'événement et tentons de dégager des orientations et les différents points de vue.

Dans la presse jurassienne à tendance séparatiste

Comme organes de presse favorables à la création d'un nouveau canton, nous avons sélectionné deux journaux: *le Jura libre*, que nous avons déjà évoqué, ainsi que *le Pays*.

En 1973, le premier est un journal à tirage hebdomadaire avec Roland Béguelin comme directeur et Roger Schaffter comme rédacteur en chef. Il est de ce fait «un instrument de lutte et de propagande, exprimant exclusivement le point de vue de la direction du Rassemblement jurassien; en même temps qu'il contredit et dénonce inlassablement le discours et les actes des adversaires de l'indépendance jurassienne²⁴». Il a donc avant tout une fonction militante. Son tirage est comparable à celui du *Pays*. En 1965, il est estimé à 8 000 exemplaires par parution²⁵. *Le Pays* était, en 1971, tiré à 9 000 exemplaires environ par édition²⁶. Ce dernier était en revanche un titre quotidien. À l'origine conservateur et catholique, *le Pays* devient «un organe d'opinion démocrate-chrétienne et franchement séparatiste» lors de la prise de direction par Jean Wilhelm en juin 1957²⁷. Wilhelm, durant sa carrière politique, a notamment siégé au comité directeur du R.J.²⁸. *Le Pays* a eu cependant une fonction plus informative que *le Jura libre*, malgré l'orientation séparatiste et démocrate-chrétienne affichée.

Dans *le Pays*

Pour ce qui est des articles consacrés au concert de la Québécoise dans *le Pays*, nous en avons trouvé deux: un le samedi 1^{er} septembre 1973, annonçant le concert avant sa tenue²⁹. Le second dans l'édition du lundi 10 septembre, postérieur à l'événement³⁰.

Dans l'article annonçant la présence de l'artiste lors de la soirée du samedi, signalons tout d'abord que l'extrait de chanson sélectionné pour clore l'article est en rapport avec la liberté; l'idée de ne pas se laisser faire, de lutter. Le journaliste commente ces paroles par: «Est-il messagère plus avertie et distinguée? Lire son combat c'est bien, l'entendre c'est encore mieux³¹.» L'auteur de l'article choisit également de rappeler le refus de l'artiste de chanter devant la reine d'Angleterre. Quant aux thèmes abordés dans ces deux colonnes, en termes de quantité par rapport à l'entier de l'article nous les évaluons ainsi:

- Son engagement pour le Québec;
- Le contenu de ses chansons;
- Sa grande célébrité.

Cet article annonçant le futur concert est plutôt équilibré du point de vue de la place attribuée aux thèmes abordés en rapport avec la chanteuse. Il contient une orientation assez subtile en faveur de la cause des minorités francophones.

Concernant le second article paru dans *le Pays*, la partie qui concerne Pauline Julien est fondue dans un article plus général. Ici, le journaliste entre directement dans le vif du sujet :

Et Pauline Julien ! Sept cents personnes attentives, écoutant cette petite qui crie la liberté et la justice pour son Québec, mais aussi pour notre Jura, parce que partout dans le monde, les luttes pour la libération se ressemblent ³².

Il est également brièvement question, dans cette petite partie d'article, de ses autres thèmes de chanson de prédilection : la femme, l'amour et la terre. L'auteur conclut les lignes sur la Québécoise en évoquant les Jurassiens qui l'ont accueillie « avec une grande ferveur patriotique ³³ ». Le bref compte rendu de ce concert est cette fois indéniablement orienté vers l'aspect politiquement engagé de Pauline Julien et la réception de ce message par le public delémontain.

Dans le Jura libre

Le premier élément que nous avons trouvé au sujet du futur concert de Pauline Julien, outre les programmes officiels, est une grande photographie de la chanteuse avec cette légende :

Les organisateurs de la Fête du peuple jurassien ont toujours eu la main heureuse quand il s'agit d'étonner le grand public amateur de bonnes chansons. [...] Cette année le public jurassien accueillera PAULINE JULIEN, ambassadrice du Québec, qui viendra chanter la liberté dans notre Jura ³⁴.

L'utilisation du terme ambassadrice insinue qu'elle vient représenter sa région, qu'elle s'exprimera au nom des Québécois et rappelle également le vocabulaire des relations diplomatiques. On y retrouve ce lien construit avec les peuples frères francophones, avec ce point commun d'attachement à la liberté. Relevons de plus que cette légende sera reprise en tant que chapeau d'article dans *le Pays* du 1^{er} septembre 1973 susmentionné. C'est un indice démontrant les liens entre ces journaux.

L'article complet annonçant le concert de l'artiste québécoise paraît dans l'édition du 5 septembre 1973 ³⁵. Cette fois-ci, *le Jura libre* reprend presque à l'identique la forme et le contenu de l'article du 1^{er} septembre

paru dans *le Pays*. La principale différence se trouve dans l'ajout de ce paragraphe en caractères gras :

Ce qu'elle désigne sous le nom de « circonstances » l'a placée au centre de polémiques qui ont fait beaucoup de bruit, comme son refus de chanter devant la reine d'Angleterre, en 1964, et son arrestation pendant la crise d'octobre 1970³⁶.

Le même extrait de chanson est également repris. Plus de la moitié de l'article est ainsi consacré aux engagements politiques de la chanteuse. *Le Jura libre* est le seul journal à faire référence à son arrestation. Voici les principaux thèmes dont il est question dans cet article :

- Ses engagements politiques en faveur du Québec libre ;
- Sa musique, le contenu non propagandiste de ses chansons ;
- Son importante célébrité.

Le Jura libre consacre également un article entier à Pauline Julien dans l'édition du mercredi 12 septembre 1973, soit trois jours après la Fête du peuple. Le ton est immédiatement donné par cette phrase : « S'il fallait symboliser cette 26^e Fête du peuple jurassien par une personne, je dirais Pauline Julien³⁷. » Il est intéressant de noter que l'article commence par l'évocation de son passage à la tribune et non par celle de son concert. Aussi bref a-t-il été, il semble avoir marqué les esprits, aussi bien de la foule que de l'artiste. Voici les mots du journaliste à ce sujet :

Elle avait la gorge serrée. Quelques mots et nous avons senti passer le vent d'une solidarité vaste comme l'océan. C'était simple. C'était intense³⁸.

Voici ceux de la biographe de Pauline Julien :

Pauline est ce jour-là emportée dans un glorieux tourbillon où se confondent politique, amitié, chanson comme dans une fête de grande famille³⁹.

« Elle est venue nous offrir un spectacle. Nous lui avons offert le spectacle de notre fête⁴⁰. » C'est par une phrase comme celle-ci que les liens construits avec les peuples frères transparaissent le plus. Nos lectures nous avaient jusqu'alors majoritairement donné l'impression que le Jura développait ces liens avant tout pour *obtenir*, sans que la réciprocité ne soit forcément évoquée. Cet extrait permet de situer les événements narrés dans un contexte de réelles amitiés francophones, plus large que la conception ethnique de Béguelin, qui frôlait parfois le fanatisme⁴¹.

Dans le reste de l'article, les thèmes abordés sont dans l'ordre :

- La haute qualité de sa prestation ;
- Le contenu politisé de ses chansons ;
- Le reste du contenu des morceaux, la musique ;
- La critique des infrastructures delémontaines de piètre qualité ;
- L'enthousiasme du public jurassien.

Notons qu'un des thèmes quasi absents de la presse séparatiste au sujet de Pauline Julien concerne son charme et son aspect physique en général. Nous avons relevé une seule occurrence concernant sa « chevelure sauvage ⁴² ». Nous verrons dans les points suivants que le thème est bien plus récurrent ailleurs, notamment dans le *Journal de Genève*.

Dans la presse jurassienne à tendance loyale au canton de Berne

Nous avons choisi pour ce chapitre de nous pencher sur *le Démocrate* qui était un journal à tirage quotidien, ayant fusionné en 1993 avec *le Pays* dont il a été question dans le point précédent, pour donner naissance au *Quotidien jurassien* qui est actuellement le journal principal de la région jurassienne⁴³. *Le Démocrate* est, durant la période dont il est question dans ce travail, un titre proche des mouvements libéraux-radicaux, plutôt antiséparatistes. Durant la période qui nous intéresse, il est important de signaler qu'à la direction du journal se trouvait Jean Schnetz, membre du bureau directeur du Parti libéral-radical jurassien, mais également membre du Mouvement pour l'unité du Jura, appelé communément « troisième force ». *Le Démocrate* était qualifié de « Journal politique suisse et d'informations ⁴⁴ », annonçant dès le départ les buts principaux du journal.

Quant à la réception du concert de Pauline Julien dans *le Démocrate*, une colonne lui est consacrée dans l'article « Début hier soir de la 26^e Fête du peuple jurassien » de la rubrique « l'Actualité delémontaine ⁴⁵ », dans l'édition du samedi 8 septembre 1973. Nous signalons que nous n'avons cependant pas trouvé d'article relatant l'événement après sa tenue. Cependant, le rédacteur évoque dans l'article les précédents concerts de Genève, Épalinges et Neuchâtel, ainsi que la diffusion de l'un de ces derniers à la télévision romande. Le journaliste entre en matière dans l'article consacré à l'artiste par ces mots :

Quinze ans de chansons, dix microsillons et une carrière internationale, Pauline Julien s'inscrit aujourd'hui parmi les plus grandes interprètes de la chanson française⁴⁶.

Il termine par ceci :

La grande salle S[ain]t-Georges sera vraisemblablement trop petite, ce soir à 21 h 30. [...] Qu'importe ! L'artiste et le public ne feront qu'un. Et l'instant de cette communication sera irremplaçable...

S'il fallait dégager un thème principal de cet article, il s'agirait de la célébrité importante de Pauline Julien, l'accent étant assez nettement mis sur ce point.

Concernant le caractère politisé de la chanteuse, l'article l'évoque par ces mots :

Sa lutte pour la justice et la liberté, sa foi dans le Québec et son courage à s'investir dans tout engagement prolongeant ses convictions font d'elle une femme qui assume complètement son rôle dans la société.

Le restant de l'article étant consacré essentiellement à la description de son lien très particulier avec le public et à la dualité de sa personne, oscillant entre sensibilité, vulnérabilité, fougue et intensité⁴⁷. Aucun lien n'est fait par le journaliste entre les causes québécoise et jurassienne.

Les thèmes qui reviennent dans l'article par quantité de lignes consacrées sont du plus important au moins important :

- Sa grande célébrité ;
- Son lien particulier au public ;
- Son tempérament ;
- Le Québec, son engagement politique ;
- Son charme.

Dans la presse romande

Comme nous l'avons vu, le concert de Delémont est l'une des dates de la tournée de l'artiste en Romandie. Au cours de nos recherches, nous n'avons pas trouvé d'articles de presse relatant le concert de Delémont en dehors des journaux jurassiens, mais un article du *Journal de Genève* nous est apparu comme intéressant, puisqu'il est directement en lien avec la tournée suisse de l'artiste en septembre 1973. Des concerts ayant

eu lieu à Neuchâtel, Lausanne et Genève, avant celui de Delémont⁴⁸. Dans l'article consacré à la chanteuse, l'auteur écrit ceci :

Elle chante la tendresse des amants, la passion de vivre, l'attachement au pays — le Québec, sa terre natale — la fraternité entre les peuples⁴⁹...

Pauline Julien peint un monde où tout est humain, simple, beau, où le temps des prisons est révolu⁵⁰.

Ces extraits sont les plus éloquents quant aux engagements de la chanteuse pour l'indépendance du Québec et pour la liberté en général. Nous constatons que l'auteur de l'article n'a pas formulé de phrases dans lesquelles ces aspects sont évoqués spécifiquement. Ils s'intègrent au reste de l'article au travers des thèmes des textes de l'artiste. Le reste de l'article (la majorité de son contenu) se réfère à l'aspect physique de Pauline Julien, à sa musique, son exotisme, sa féminité et son ingénuité. Les paroles sélectionnées dans cet article traitent de l'amour. Il apparaît clairement que le *Journal de Genève* n'a pas souhaité mettre l'accent sur le caractère indépendantiste et politisé, pouvant porter à controverse, de l'artiste, mais bien sur tout le reste de son univers. Se dégage ainsi une image plus lisse du personnage, lequel est pourtant décrit par sa biographe comme ayant une « [...] image de chanteuse indépendantiste, fougueuse et de plus en plus féministe⁵¹ ».

Voici la première phrase de l'article : « Elle est belle, sensuelle⁵². » Et voici la dernière : « C'est le charme de Pauline Julien⁵³ ! »

Par l'introduction et la conclusion de l'entrefilet, l'auteur donne le ton général de l'article. Il nous est impossible, avec le matériel que nous avons collecté lors de nos recherches de faire une synthèse de l'avis de la presse romande sur les engagements politiques de Pauline Julien, mais cet article nous permet de souligner la radicale différence de ton utilisé et de thème central choisi par le *Journal de Genève*, par rapport aux journaux jurassiens dont nous avons analysé les articles portant sur le concert de Pauline Julien. De plus, le choix de l'extrait de chanson intégré dans l'article porte sur un sujet autour de l'amour. Pour reprendre la classification des thèmes de l'article par ordre d'importance nous constatons ceci :

- Son charme, son aspect physique ;
- Sa musique ;
- Son lien au public ;
- Son attachement au Québec.

L'ordre d'apparition de ces thèmes est bien différent, presque inversé par rapport à la presse projurassienne. Le *Journal de Genève*, à l'instar du *Démocrate*, ne mentionne que brièvement la facette politisée de l'artiste. Le sort des minorités francophones touche surtout les cercles de personnes dans la même situation et ayant des aspirations libertaires similaires.

Conclusion

Les Fêtes du peuple ont rythmé l'année des séparatistes jurassiens grâce à leur caractère unique où politique, culture, solidarité, émotions se côtoyaient. Ces manifestations ont été le théâtre d'interventions artistiques riches et variées.

L'étude des retombées du concert de Pauline Julien dans la presse nous a permis de dégager de grandes différences de traitement et de point de vue en fonction des types de journaux de la presse romande. Nous avons pu constater concrètement qu'en Suisse, le sort des minorités francophones n'émeut pas partout de la même façon. L'identité jurassienne des années 1960-1970 et l'identité romande semblent franchement différentes, malgré la conception « d'ethnie linguistique », souvent revenue au cours de nos lectures.

Ce concert, aussi bref soit-il à l'échelle de l'histoire de l'indépendance jurassienne permet d'avoir un panorama des tensions et des enjeux politiques aussi bien au niveau jurassien que fédéral ou international. Est également mis en exergue le besoin d'entraide entre minorités locutrices du français. Les quelques mots prononcés par l'artiste à la tribune le lendemain du concert sont révélateurs à la fois de l'estime que le peuple jurassien et Pauline Julien semblaient se porter réciproquement et de l'extrême tension ambiante.

Elena Angiolini a obtenu en 2015 la maturité gymnasiale au lycée cantonal de Porrentruy. Détentrice d'un bachelor en histoire et en français de l'université de Fribourg, elle y poursuit actuellement son cursus dans le cadre d'un master en histoire contemporaine et français.

NOTES

- ¹ Claude HAUSER, *l'Aventure du Jura. Cultures politiques et identités régionales au xx^e siècle*, Lausanne, Antipodes, 2004, p. 10.
- ² Louise DESJARDINS *Pauline Julien. La Vie à mort*, Ottawa, Leméac, 1999, p. 255-257.
- ³ Gilles REVAZ, *la Suisse et la francophonie*, Québec, Laval, 2003, p. 44-45.
- ⁴ Sara COTELLI KURETH, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2015, p. 44-45.
- ⁵ Claude HAUSER, «la Suisse au défi de la francophonie: entre aspirations culturelles et réticences politiques (1960-1970)», *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, p. 5.
- ⁶ *Idem.*
- ⁷ Sara COTELLI KURETH, *ouvr. cité*, 2015, p. 43.
- ⁸ S. n., «20^e Fête du peuple jurassien», *le Jura libre*, 6.9.1967, p. 5.
- ⁹ *Idem.*
- ¹⁰ S. n., «26^e Fête du peuple jurassien», *le Jura libre*, 29.8.1973, p. 6.
- ¹¹ Gaël REBETEZ, *l'Internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse (1960-1974)*, Fribourg, 2005, p. 88.
- ¹² *Idem.*
- ¹³ Claude HAUSER, *ouvr. cité*, 2004, p. 104.
- ¹⁴ Stéphanie CHOULEUR, *les Fêtes du peuple jurassien. Films amateurs et séparatistes (1949-1982)*, Lausanne, Antipodes, 2013, p. 124-126.
- ¹⁵ François KOHLER, «Fête du peuple jurassien» in: Bernard PRONGUÉ (dir.), *le Canton du Jura de A à Z*, Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1991.
- ¹⁶ Claude HAUSER, *ouvr. cité*, 2004, p. 105.
- ¹⁷ Gaël REBETEZ, *ouvr. cité*, p. 84.
- ¹⁸ Marcel BRÊCHET, *les Années de braise. Histoire du Rassemblement jurassien de 1947 à 1975*, Delémont, éditions de l'Imprimerie jurassienne, 1996, 415 p.
- ¹⁹ Laurent REBEAUD, «Le R.J. somme l'Exécutif bernois de mettre sur pied un plébiscite: Le Jura sud au pied du mur», *Journal de Genève*, 10.9.1973, p. 7.
- ²⁰ Otto FREI, «Die Taktik der Separatisten. Skeptische Reaktion der Romands», *Neue Zürcher Zeitung*, 12.9.1973, p. 17.
- ²¹ Christian RIOUX, «Julien, Pauline» in: *l'Encyclopédie canadienne*, 20 janvier 2009, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pauline-julien-emc>, consulté le 11.2.2019.
- ²² Marcel BRÊCHET, *ouvr. cité*, p. 331.
- ²³ Louise DESJARDINS, *ouvr. cité*, 1999.
- ²⁴ François KOHLER, «le Jura libre» in: Bernard PRONGUÉ (dir.), *ouvr. cité*.
- ²⁵ *Idem.*
- ²⁶ François KOHLER, «le Pays» in: D.H.S., 3 août 2010, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24815.php>, consulté le 13.2.2019.
- ²⁷ François KOHLER, «Wilhelm, Jean» in: Bernard PRONGUÉ (dir.), *ouvr. cité*.
- ²⁸ *Idem.*
- ²⁹ S. n., «Les spectacles de la 26^e Fête du peuple jurassien. Pauline Julien», *le Pays*, 1.9.1973, p. 9.

- ³⁰ A. B., « La fête du peuple jurassien. La journée du samedi: un extraordinaire succès », *le Pays*, 10.9.1973, p. 3.
- ³¹ S. n., « Les spectacles de la 26^e Fête du peuple jurassien. Pauline Julien », *le Pays*, 1.9.1973, p. 9.
- ³² A. B., « La fête du peuple jurassien. La journée du samedi: un extraordinaire succès », *le Pays*, 10.9.1973, p. 3.
- ³³ *Idem.*
- ³⁴ S. n., « Pauline Julien à la fête du peuple jurassien », *le Jura libre*, 29.8.1973, p. 9.
- ³⁵ S. n., « Pauline Julien chantera pour les Jurassiens », *le Jura libre*, 5.9.1973, p. 3.
- ³⁶ *Idem.*
- ³⁷ HADDOCK, « Pauline Julien: l'âme à la fête », *le Jura libre*, 12.9.1973, p. 4.
- ³⁸ *Idem.*
- ³⁹ Louise DESJARDINS, *ouvr. cité*, p. 257.
- ⁴⁰ HADDOCK, « Pauline Julien: l'âme à la fête », *le Jura libre*, 12.9.1973, p. 4.
- ⁴¹ Gaël REBETEZ, *ouvr. cité*, p. 88.
- ⁴² *Idem.*
- ⁴³ François KOHLER, « Quotidien jurassien, le » in: D.H.S., 27 juillet 2010, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F43062.php>, consulté le 13.2.2019.
- ⁴⁴ François KOHLER, « Démocrate, le » in: Bernard PRONGUÉ (dir.), *ouvr. cité*.
- ⁴⁵ S. n., « Pauline Julien: franchir le mur de l'indifférence », *le Démocrate*, 8.9.1973, p. 5.
- ⁴⁶ *Idem.*
- ⁴⁷ *Idem.*
- ⁴⁸ Louise DESJARDINS, *ouvr. cité*, p. 255-256.
- ⁴⁹ M. B., « Un air de Québec », *Journal de Genève*, 10.9.1973, p.10.
- ⁵⁰ *Idem.*
- ⁵¹ Louise DESJARDINS, *ouvr. cité*, p. 219.
- ⁵² M. B., « Un air de Québec », *Journal de Genève*, 10.9.1973, p.10.
- ⁵³ *Idem.*